

**Bureau Veritas Exploitation SAS**

SAINT HERBLAIN  
4 rue Duguay Trouin  
44800 SAINT-HERBLAIN France  
Téléphone : 02 40 92 06 89  
Mail : alban.degoutte@bureauveritas.com

**A l'attention de PERRIN CHARLES-EDOUARD**

RENAULT TRUCKS  
ROUTE DU POINT DU JOUR  
44600 ST NAZAIRE

## Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

GAZ COMBUSTIBLES - ARQUUS SAINT-NAZAIRE



**Intervention du 14/10/2022**

**Coordonnées du site :**  
**Nom du site :** ARQUUS  
**Latitude :** -2.276  
**Longitude :** 47.2922

**Lieu d'intervention :** ACMAT  
ROUTE DU POINT DU JOUR  
44600 ST NAZAIRE

**Numéro d'affaire :** 16269496  
**Référence du rapport :** 16269496/1.1.1.R  
**Rédigé le :** 17/10/2022  
**Par :** Alban DEGOUTTE  
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

## Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

## Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

## Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

	Pictogrammes		
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

## Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : M. PERRIN.

## Elément(s) objet(s) du présent rapport

### ASPECT DOCUMENTAIRE

 Fiche n° 1 : Localisation : ARQUUS SAINT-NAZAIRE  
Identification : 1

Avis général : **Satisfaisant.**

### GAZ COMBUSTIBLES

 Fiche n° 2 : Localisation : ARQUUS SAINT-NAZAIRE  
Identification : 2

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

# Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | ARQUUS

## ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

### Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : 2

Localisation : ARQUUS SAINT-NAZAIRE

**Avis Général** Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

#### Point vérifié

13.1- Etanchéité des réseaux de distribution

#### Actions à entreprendre

**Malgré un maintien en pression satisfaisant sur le réseau 300 mbar, des fuites de gaz ont été détectées aux points suivant :**

- raccord bypass détenteur dans le coffret de comptage principal
- raccord détenteur brûleur 5 cabine 2
- raccord vanne brûleur 4 cabine 2
- raccord vanne brûleur 3 cabine 2

Code Obs. :

AD/141022/143223/0

Date de 1<sup>er</sup> signalement:

14/10/2022 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option  
Data View



Aucune image  
disponible

Localisation : ARQUUS SAINT-NAZAIRE

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M. PERRIN**

 **Avis général : Satisfaisant.**

#### Registre de sécurité

Type :	<b>Registre de sécurité</b>	
Présenté :	<b>Non</b>	

#### Carnet de maintenance/d'entretien

**(1)**

Type :	<b>Entretien chaudière n°1 + ramonage</b>	établi par :	<b>ENGIE</b>
Date du document :	<b>27/06/2022</b>	Référence :	<b>Livret de chaudière</b>
Présenté :	<b>Oui</b>		

**(2)**

Type :	<b>Entretien chaudière n°2</b>	établi par :	<b>ENGIE</b>
Date du document :	<b>27/06/2022</b>	Référence :	<b>Livret de chaudière</b>
Présenté :	<b>Oui</b>		

**(3)**

Type :	<b>Entretien brûleurs cabines de peinture</b>	établi par :	<b>Hervé Thermique</b>
Présenté :	<b>Oui</b>		

#### Suivi des modifications réalisées

Modifications effectuées : **Première intervention Bureau Veritas**

**Liste des points applicables**

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

**Information complémentaire à l'attention du client**

6 - Carnet de maintenance/d'entretien  
3 :

**S'assurer que le ramonage indiqué sur le bon d'intervention concerne également les conduits de fumées et non seulement les corps de chauffe chaudière.**

Localisation : ARQUUS SAINT-NAZAIRE

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M. PERRIN**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

#### Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS : **AD/141022/143223/0**

**Malgré un maintien en pression satisfaisant sur le réseau 300 mbar, des fuites de gaz ont été détectées aux points suivant :**

- raccord bypass détendeur dans le coffret de comptage principal
- raccord détendeur brûleur 5 cabine 2
- raccord vanne brûleur 4 cabine 2
- raccord vanne brûleur 3 cabine 2

#### Description sommaire de l'établissement

##### Généralités

Texte de référence :	<b>Code du Travail</b>	Origine du classement :	<b>Sur déclaration du chef d'établissement</b>
Nature de l'établissement :	<b>Etablissement soumis au Code du Travail</b>		

##### Alimentation / stockage

###### Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
<b>Gaz naturel</b>	<b>Coffret en limite de propriété</b>	<b>300 mbar</b>

##### Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
<b>Chaufferie n°1</b>	<b>Chaufferie n°1</b>
<b>Chaufferie n°2 et cabines de peinture</b>	<b>Hall 2</b>

##### Réseaux

###### Réseaux extérieurs

Canalisations : **Enterrées**

## Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Coffret distributeur	2 vannes 1/4 de tour	1 mano 0-6 bar + 1 détendeur 300 mbar + 1 compteur gaz général + 1 mano 0-600 mbar
Façade chaufferie n°1	Vanne 1/4 de tour	
Entrée Hall 2 - Façade chaufferie 2 - Coupure Hall 2	Vanne 1/4 de tour	
Entrée Hall 2 - Façade chaufferie 2 - Coupure cabines peinture	Vanne 1/4 de tour	Vanne 1/4 de tour en attente bouchonnée
Entrée Hall 2 - Façade chaufferie 2 - Coupure chaufferie n°2	Vanne 1/4 de tour	4 détendeurs 21 mbar

## Local d'utilisation

## (1) Chaufferie n°1

Nom du local :	<b>Chaufferie n°1</b>	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	<b>2</b>
Type de l'organe de coupure du local :	<b>Vanne 1/4 de tour</b>	Accessoires :	<b>2 compteurs divisionnaires + 1 mano 0-600 mbar + 2 vannes de commande des appareils</b>
Type(s) d'appareils :	<b>Chaudière</b>		
Ventilation du local : amenée d'air :	<b>naturelle</b>	Type d'amenée d'air :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Ventilation du local : évacuation :	<b>naturelle</b>	Type évacuation :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Evacuation des produits de combustion - Type :	<b>Par conduit de fumée</b>		

## (2) Chaufferie n°2

Nom du local :	<b>Chaufferie n°2</b>	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	<b>1</b>
Accessoires :	<b>1 compteur divisionnaire + 1 vanne de commande appareil</b>		
Type(s) d'appareils :	<b>Chaudière</b>		
Ventilation du local : amenée d'air :	<b>naturelle</b>	Type d'amenée d'air :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Ventilation du local : évacuation :	<b>naturelle</b>	Type évacuation :	<b>Par conduit vertical</b>
Evacuation des produits de combustion - Type :	<b>Par conduit de fumée</b>		

## (3) Cabine n°1

Nom du local :	<b>Cabine n°1</b>	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	<b>2</b>
Accessoires :	<b>Vannes commande brûleurs + détendeurs</b>		
Autre(s) type(s) :	<b>Brûleurs cabine de peinture</b>		
Ventilation du local : amenée d'air :	<b>naturelle</b>	Type d'amenée d'air :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Ventilation du local : évacuation :	<b>mécanique</b>	Type évacuation :	<b>Extracteurs en paroi</b>
Evacuation des produits de combustion - Type :	<b>Par ventilation de la cabine de peinture</b>		

## (4) Cabine n°2

Nom du local :	<b>Cabine n°2</b>	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	<b>3</b>
Accessoires :	<b>Vannes commande brûleurs + détendeurs</b>		
Autre(s) type(s) :	<b>Brûleurs cabine de peinture</b>		
Ventilation du local : amenée d'air :	<b>naturelle</b>	Type d'amenée d'air :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Ventilation du local : évacuation :	<b>mécanique</b>	Type évacuation :	<b>Extracteurs en paroi</b>
Evacuation des produits de combustion - Type :	<b>Par ventilation de la cabine de peinture</b>		

**(5) Cabine VT4**

Nom du local :	<b>Cabine VT4</b>	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	<b>3</b>
Accessoires :	<b>Vannes commande brûleurs + détendeurs</b>		
Autre(s) type(s) :	<b>Brûleurs cabine de peinture</b>		
Ventilation du local : amenée d'air :	<b>naturelle</b>	Type d'amenée d'air :	<b>Par grille en paroi extérieure</b>
Ventilation du local : évacuation :	<b>mécanique</b>	Type évacuation :	<b>Extracteurs en paroi</b>
Evacuation des produits de combustion - Type :	<b>Par ventilation de la cabine de peinture</b>		

## Mesures et essais

Matériel utilisé : **Manomètre sur réseau, Détecteur électronique portatif de fuite, Produit moussant**

**Etanchéité des réseaux de distribution**

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

*Les essais ont été réalisés suivant la méthode 1 sur l'ensemble du ou des réseaux*

*Les résultats sont décrits dans le tableau ci-dessous.*

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
<b>Coffret de comptage</b>		<b>Méthode 3</b>			<b>Voir action à entreprendre</b>
<b>Réseau enterré</b>	<b>285</b>	<b>Méthode 1</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>Non vérifié</b>
<b>Réseau apparent extérieur</b>	<b>285</b>	<b>Méthode 1 et 3</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Local chaufferie n°1</b>	<b>285</b>	<b>Méthode 1 et 3</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Local chaufferie n°2</b>	<b>285</b>	<b>Méthode 1 et 3</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>Satisfaisant</b>
<b>Local cabines peinture</b>	<b>285</b>	<b>Méthode 1 et 3</b>	<b>20</b>	<b>285</b>	<b>Voir action à entreprendre</b>

### Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

<b>2 Alimentation et stockage</b>	<b>7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation</b>
2.1 Etat général	7.1 Organe de coupure du local
2.2 Organe de coupure de branchement	7.2 Canalisations intérieures au local
2.3 Affichage	7.3 Raccordement des appareils
2.4 Compteur	7.4 Appareils desservis
<b>5 Réseaux extérieurs aux bâtiments</b>	7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés
5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment	7.6 Ventilation du local
5.2 Canalisations	7.7 Autres accessoires
5.3 Autres accessoires	
<b>6 Réseaux intérieurs hors locaux d'utilisation</b>	<b>13 Mesures et essais</b>
6.1 Organes de coupure extérieurs	13.1 Etanchéité des réseaux de distribution
6.2 Canalisations	
6.3 Autres accessoires	

«Référentiel» v7 - GZ